

Avis de constitution

SOCIETE « IDEAL COMMUNICATION GROUPE » en abrégé « ICG »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot  
355, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 25 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IDEAL COMMUNICATION GROUPE

» en abrégé « ICG »

Objet : IMPRESSION NUMERIQUE, CONCEPTION, PROMOTION ET DISTRIBUTION DE TOUS PRODUITS, REHABILITATION DE BATIMENTS, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot  
355, Ilot 29

Dirigeant(s) M KELLY DION GOUESSE HENDERS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00769 du 26/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10369/GTCA/RC/2024 du 26/02/2024

